

Faits et chiffres 2015

Office fédéral de l'énergie

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) est le centre de compétences du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour les questions liées à l'approvisionnement en énergie et à son utilisation.



Nos objectifs

L'OFEN:

- » crée les conditions nécessaires à un approvisionnement énergétique suffisant, stable, diversifié, économique et durable;
- » assure des normes de sécurité élevées pour la production, le transport et l'utilisation de l'énergie;
- » crée les conditions-cadres nécessaires à l'efficacité des marchés de l'électricité et du gaz ainsi qu'à une infrastructure appropriée;
- » promeut une utilisation efficace de l'énergie, l'augmentation de la part des énergies renouvelables et la réduction des émissions de CO₂;
- » encourage et coordonne la recherche nationale dans le domaine de l'énergie et soutient la création de nouveaux marchés favorisant l'approvisionnement et l'utilisation durables de l'énergie.



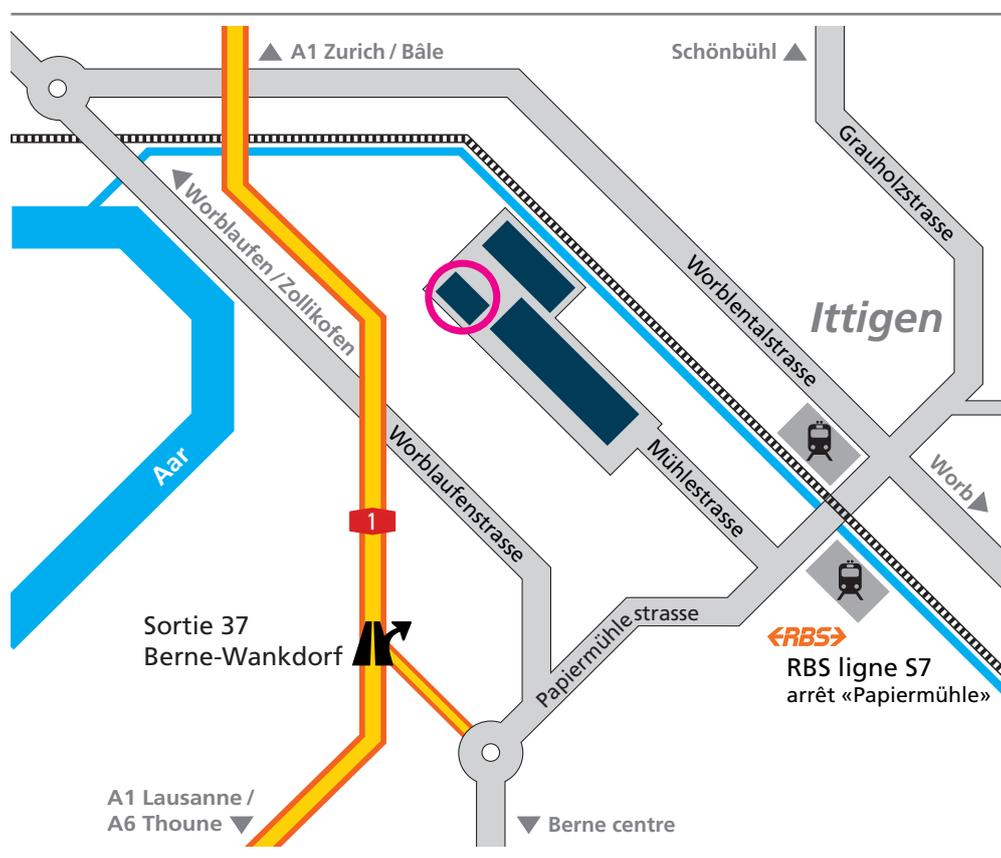
Nos coordonnées

Adresse postale

Office fédéral de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne
Tél. + 41 58 462 56 11
fax + 41 58 463 25 00
contact@bfe.admin.ch
www.bfe.admin.ch

Adresse visiteurs

Office fédéral de l'énergie OFEN,
Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen



Plan d'accès OFEN

Accès

Ligne RBS S7 (direction Worb) au départ de la gare de Berne. Arrêt «Papiermühle», puis environ 5 minutes à pied.

Par l'autoroute, prendre la sortie Berne-Wankdorf, puis suivre «Ittigen».

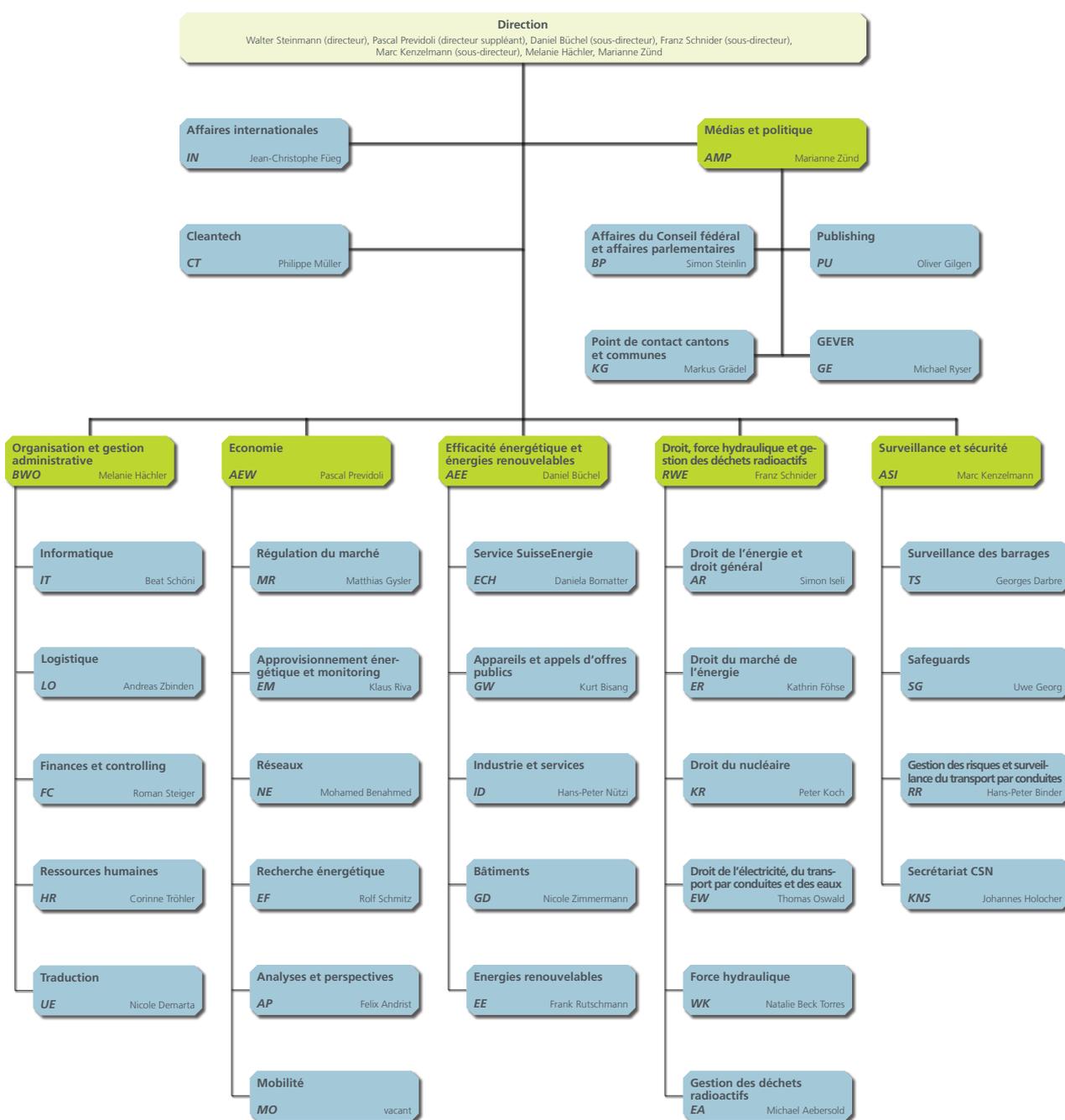
Des places de parking sont à la disposition des visiteurs (merci de votre réservation).

Notre structure

L'évolution très rapide que connaît le monde de l'énergie dans ses dimensions politique, économique et technologique a pour corollaire un élargissement du champ d'action de l'OFEN. La sécurité de l'approvisionnement ainsi que le remplacement ou l'extension des infrastructures énergétiques existantes et le passage à des systèmes énergétiques durables et intelligents seront les axes prioritaires de ces prochaines années.

L'OFEN répond à ces défis par une structure organisationnelle allégée afin de continuer à travailler de manière efficace, au plus près des buts poursuivis.

En 2015, l'Office fédéral de l'énergie comprend six divisions spécialisées ainsi que les deux sections Affaires internationales et Cleantech.



Nos domaines d'action

Pour atteindre les objectifs précités, les quelque 260 collaborateurs de l'OFEN travaillent dans les domaines suivants:

- » préparation et mise en œuvre d'une politique énergétique cohérente et préparation et mise en œuvre des lois et des programmes nécessaires à cet effet;
- » promotion de la recherche et du développement dans le domaine de l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables;
- » traitement des questions relevant des aspects économiques et techniques de l'énergie;
- » préparation et octroi d'autorisations dans le domaine de l'énergie nucléaire;
- » octroi d'autorisations pour les installations électriques qui ne relèvent pas de la responsabilité de l'Inspection fédérale des installations à courant fort;
- » octroi d'autorisations pour les installations de transport par conduites;
- » utilisation appropriée des forces hydrauliques et réglementation correspondante pour les cours d'eau frontaliers;
- » sécurité technique et d'exploitation des ouvrages d'accumulation et des installations de transport par conduites en Suisse.

La **division Economie (AEW)** est l'interlocuteur central pour les questions relevant de la politique énergétique nationale et soutient la section Affaires internationales pour les questions relevant de la politique énergétique dans le contexte international. Elle définit les principes en matière de politique et d'économie énergétique, tâche qui comprend des analyses d'impact, l'établissement de statistiques et de perspectives énergétiques à long terme. Elle dirige et assure le suivi des évaluations et des analyses d'impact des programmes et des mesures de politique énergétique. La division est également en charge de l'élaboration et du développement des instruments de politique énergétique, de la définition des conditions-cadres pour les marchés électrique et gazier, et de la sécurité de l'approvisionnement à long terme. Elle coordonne la politique énergétique de la Suisse dans le contexte international. La

division assure en outre la coordination de la recherche énergétique nationale et son intégration au niveau international ainsi que la planification, la coordination et la mise en œuvre de toutes les mesures visant à promouvoir une mobilité énergétiquement efficace et durable.

La division **Efficacité énergétique et énergies renouvelables (AEE)** est le centre de compétence pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Dans ces domaines, elle établit les bases nécessaires à la politique énergétique et élabore de nouvelles mesures et de nouveaux instruments destinés à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle est en outre responsable de la coordination de la mise en œuvre et de l'application de la législation. Elle veille au développement des technologies et à la concrétisation des connaissances théoriques par ses activités dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnel. Un des principaux domaines d'activité de la division est le programme SuisseEnergie, par lequel l'OFEN contribue de manière importante à la mise en œuvre concrète de la politique énergétique et climatique de la Suisse, en collaboration avec les cantons, les communes et les milieux économiques, ainsi qu'avec les organisations de protection de l'environnement et les associations de consommateurs. SuisseEnergie vise à renforcer l'utilisation des énergies renouvelables et encourage une consommation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, les arts et métiers, le tertiaire, la mobilité, ainsi que dans les bâtiments et les appareils électriques.

L'une des missions essentielles de la **division Droit, force hydraulique et gestion des déchets radioactifs (RWE)** est de traiter toutes les questions juridiques concernant l'office. La division rédige des projets de lois ou d'ordonnances, conduit les procédures de consultation, prépare les messages adressés au Parlement et apporte son appui aux parlementaires dans leurs délibérations. La division prépare les décisions d'autorisation dans le domaine de l'énergie nucléaire et approuve les plans de conduites de gaz naturel, d'oléoducs ou encore d'installations électriques, notamment de lignes à haute

tension. La division est également en charge de la force hydraulique et exerce la haute surveillance sur l'utilisation de l'eau pour la production d'électricité. Elle élabore en outre les principes de base de la gestion des déchets radioactifs en Suisse et dirige en particulier la procédure de sélection des sites pour le stockage en couches géologiques profondes.

La division **Surveillance et sécurité (ASI)** assume toutes les tâches de l'office en relation avec la gestion des risques et de la sécurité ainsi que la surveillance. Elle planifie les contrôles annuels d'institutions externes gérant des aides à l'encouragement de la Confédération et favorise le développement des bases conceptuelles de la gestion des risques. Elle met en œuvre les stratégies nationales pour la protection des infrastructures critiques et pour la protection de la Suisse contre les cyberrisques dans le domaine énergétique. En développant la gestion en cas d'urgence et de crise ainsi que la gestion de la continuité, la division permet à l'office d'assumer ses tâches même dans des situations exceptionnelles. Elle est également responsable de la sécurité structurale, de la surveillance et de l'organisation des plans d'urgence des plus grands barrages que compte la Suisse (plus de 200 ouvrages), placés sous la surveillance directe de la Confédération. Elle assume parallèlement la haute surveillance des ouvrages d'accumulation soumis la surveillance des cantons. La division est aussi en charge de la surveillance dans le domaine de la construction et de l'exploitation des conduites (gaz naturel, pétrole) placées sous la surveillance directe de la Confédération et elle assume parallèlement la haute surveillance des conduites sous la surveillance des cantons. S'y ajoute la responsabilité du contrôle et de la comptabilité des matières nucléaires au niveau national ainsi que d'autres tâches et activités de surveillance qui découlent d'engagements bilatéraux et multilatéraux de la Suisse dans les domaines de la non-prolifération des armes nucléaires, du contrôle des exportations d'articles nucléaires et du cycle du combustible nucléaire. Le secrétariat de la Commission de sécurité nucléaire (CSN), sise à Brugg (AG), est rattaché administrativement à l'ASI. En outre, la division préside la commission de coordination Inspection fédérale des installations à courant fort (KKS) et

représente de manière permanente l'office au sein de l'état-major fédéral ABCN.

La **division Organisation et gestion administrative (BWO)** veille à la conception et à la mise en œuvre des options stratégiques dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'informatique et de la logistique. Elle soutient la direction et les divisions dans la gestion des aspects financiers, du personnel et de la logistique, ainsi qu'en matière de développement de l'organisation et de traduction. Elle veille à ce que la gestion opérationnelle de l'office se déroule de manière optimale selon le principe de l'orientation client. Elle est également chargée de la sécurité au travail et s'emploie à assurer au personnel les meilleures conditions de travail possibles dans le respect de la santé.

La **division Médias et politique (AMP)** joue un rôle de plaque tournante pour le département, le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, l'économie et la société. Elle veille à ce que les affaires du Conseil fédéral et du Parlement soient traitées correctement et dans les délais impartis et assure une communication adéquate et rapide.

La **section Affaires internationales (IN)** est chargée d'harmoniser la politique énergétique nationale avec la politique énergétique étrangère, de préparer et de participer aux négociations concernant les accords énergétiques. Elle représente l'OFEN au sein d'organisations internationales, d'organes nationaux et internationaux tels que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

La **section Cleantech (CT)** est le point de contact pour le soutien des projets pilote et de démonstration ainsi que des projets phares de l'OFEN et pour l'encouragement du transfert de savoir et de technologie. Elle sert de plateforme de discussion entre l'économie, la science et la politique, coordonne les mesures du Masterplan Cleantech et prodigue des conseils sur les offres de promotion de l'innovation.

Nos ressources

L'OFEN emploie 248 collaboratrices et collaborateurs, pour 218 postes à plein temps, 6 stagiaires universitaires et 7 apprentis de commerce (état au 1^{er} janvier 2015). Les femmes représentent 41% de l'effectif total et 27% des cadres. Pour remplir les tâches qui lui sont légalement dévolues, l'OFEN s'appuie sur les vastes connaissances de ses collaboratrices et collaborateurs, reposant aussi bien sur l'expérience pratique que sur la recherche. Dans son personnel, la part d'universitaires et de diplômés de hautes écoles et de hautes écoles spécialisées est ainsi très élevée, puisqu'elle se monte à 78%. Nos collaboratrices et collaborateurs se perfectionnent régulièrement dans leur domaine et sont en contact constant avec les autres acteurs actifs dans l'administration, les milieux économiques, le monde politique, les milieux scientifiques et les ONG.

Informations supplémentaires

www.bfe.admin.ch
www.energeiaplus.com
www.suisseenergie.ch
www.uvek.admin.ch
www.ensi.ch
www.kns.admin.ch
www.esti.ch
www.bfe.admin.ch/eri

energeia

Le bulletin de l'Office fédéral de l'énergie, www.bfe.admin.ch/energeia. L'abonnement est gratuit. Pour s'abonner, une seule adresse: abo@bfe.admin.ch.



Le centre administratif du DETEC à Ittigen

Installé dans l'ancien site de la société Gurit-Worbla AG à Ittigen près de Berne, le centre administratif du DETEC offre environ 1100 postes de travail. En plus de l'Office fédé-

ral de l'énergie (OFEN), ses trois bâtiments abritent l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'Office fédéral des transports (OFT).

Office fédéral de l'énergie OFEN

Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen, Adresse postale: CH-3003 Berne
Téléphone +41 (0)58 462 56 11, Fax +41 (0)58 463 25 00
contact@bfe.admin.ch, www.bfe.admin.ch